REVUE DE PRESSE DU VENDREDI 02 JUIN 2023

En cette fin de semaine, l'actualité est marquée par le prolongement du mandat de la force de l'EAC; une délégation de la CPI à Kinshasa et le vote de la loi sur la répartition des sièges à l'assemblée nationale.

Guerres d'agression, crimes contre l'humanité…

RDC : Félix Tshisekedi insiste, la CPI rassure ! titre La Prospérité

La République démocratique du Congo et la Cour pénale internationale s'engagent désormais à coopérer dans une dynamique tournée vers les idéaux de paix et de justice. Cette volonté commune a été matérialisée hier, jeudi 1er juin 2023, à la Cité de l'Union Africaine, à Kinshasa, par la signature d'un Protocole d'accord entre le Gouvernement congolais et le Bureau de l'actuel Procureur de la Cour, Karim Khan. C'était au cours d'une cérémonie solennelle que le Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a, lui-même, présidée en présence du Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, des Présidents de deux Chambres du Parlement, des membres de l'exécutif central et de quelques membres de la délégation de la Cour, conduite par le Procureur Karim Khan.

Sommet de Bujumbura: Le mandat de la Force Régionale de l'EAC prolongé de 3 mois, titre Le Phare

Alors qu'il devrait prendre fin ce jeudi 1er juin 2023, le mandat de la Force Régionale de l'EAC (Communauté de l'Afrique de l'Ouest) déployée dans la province du Nord-Kivu depuis la fin de l'année dernière, dans la partie Est de notre pays, est prolongé jusqu'au 8 septembre, soit trois mois. C'est l'une des principales résolutions du Sommet de Bujumbura, qui s'est tenu hier mercredi 31 mai dans la capitale burundaise, et auquel a pris part le Chef de l'Etat congolais, Félix Antoine Tshisekedi, fraichement revenu d'une visite officielle en Chine, effectuée du mercredi 24 au mardi 30. On a signalé la présence à ce sommet des présidents Yoweri Museveni de l'Ouganda et Ruto du Kenya, ainsi que celle président du Burundi, pays hôte, Evariste Ndayishimiye.

Pendant ce temps précise actualité.cd

" **le site de Rumangabo ne va servir que de pré-cantonnement des M23 avant le cantonnement près de Kindu"**

Rumangabo n'est qu'un site de pré-cantonnement des éléments de M23. Cette bourgade au nord de la ville de Goma, abrite certes une grande caserne de l'armée, mais ne servira que de transit aux guérilleros du mouvement rebelle pour rallier le site de cantonnement dans les environs de Kindu. Les FARDC en compagnie de casques bleus onusiens et de la facilitation régionale veilleront à la réussite de toutes ces opérations, renseigne le ministère de l'Intégration régionale.Le Président angolais Joao Lourenço a déjà garanti, urbi et orbi, à la démobilisation du M23.

EPST : Tony Mwaba lance officiellement l'Examen National de Fin d'Etudes Primaires à Kisangani, affirme L'Avenir

Le professeur Tony Mwaba Kazadi a lancé officiellement l'Examen National de Fin d'Etudes Primaires, Édition 2023 dans l'enceinte de l'Ecole Primaire de l'Athénée de Kisangani 1&2, Commune de Makiso, Ville de Kisangani, Province de la Tshopo.
Pour cela, il est attendu pour cet Examen, Édition 2023, 2.119. 100 candidats dont 1.020.448, soit 48% des filles. Ils seront répartis dans 8.332 Centres de passation dont deux sont situés hors de frontières de la RDC, a-t-il informé.

CONSTAT D'ADOLPHE MUZITO

Loi de répartition de sièges : le piège se referme sur l'Union sacrée, affirme Forum des As

Dans sa 30ème tribune, Adolphe Muzito constate, au terme d'une analyse profonde, fondée sur deux hypothèses, que l'Union.sacrée s'est enfermée dans ce qu'il appelle.une " nasse " d'où elle tente de sortir en "faisant de la casse ".
Le Premier ministre honoraire donne une première hypothèse qui présente l'adoption de la loi de répartition de sièges avec option d'enrôlement ultérieur des électeurs dans les trois territoires de Masisi, Rutshuru (Nord-Kivu) et Kwamouth (Mai Ndombe) non enrôlés. Ici le fichier électoral de la Ceni est partielbavec 43.941.891 comme nombre totald'électeurs enrôlés. Quant à la seconde hypothèse, elle présente l'adoption de la loi avec l'option de non-enrôlement des électeurs dans les trois territoires. Dans ce cas, le fichier doit être corrigé pour l'adapté au nombre de 484 sièges au lieu de 500.

Les experts de la Centrale électorale et les hauts magistrats face à la gestion des contentieux électoraux, confirme Zoom Eco

Le deuxième Vice-Président de la Commission électorale nationale électorale indépendante (CENI), Didi Manara Linga, représentant le Président Denis Kadima Kazadi (empêché), a lancé à Béatrice hôtel, les travaux de l'atelier d'échanges avec le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), organisé avec l'accompagnement de la Fondation Internationale pour les Systèmes Électoraux (IFES).
Pendant trois jours, les participants constitués des experts juristes de la CENI et des hauts magistrats de différents cours et tribunaux de la République vont se pencher sur la gestion des contentieux électoraux et les leçons apprises.
Devant les représentants de la Ministre de la Justice, du Président de la Cour Constitutionnelle et du Conseil Supérieur de la Magistrature, Didi Manara Linga a contextualisé la tenue de ces assises.

A **l'international,**

RDC : des mesures idoines pour lutter contre la fraude aux frontières, révèle l'Agence Congolaise de Presse

Des mesures idoines seront prises en République démocratique du Congo (RDC), pour lutter contre la fraude au niveau de ses frontières, a annoncé le gouvernement, dans le condensé de sa réunion hebdomadaire du Comité de conjoncture économique (CCE) tenue mercredi, à la Primature. « Nous avons noté la fraude qui est organisée à tous les niveaux de nos frontières et les mesures seront prises quant à ce », a confié à la presse le vice-Premier ministre de l'économie, Vital Kamerhe.

Cellule de communication